

NEXPLAY : COMMANDEZ ...SANS VOUS ABONNER !

Category: [Commande, livraison](#)

Tag: [Conseils](#)



Nous avons été contactés par un consommateur qui a découvert qu'il était prélevé depuis de nombreux mois à la suite de l'achat d'un jeu vidéo.



D'après la synthèse présente sur le site Signal Arnaques, s'il ne semble pas y avoir de problèmes lors de l'achat des produits, la pratique de l'abonnement non souhaité est usuelle.



NEXPLAY.FR

Échangez vos Jeux d'occasion en illimité avec **NexPlay Pass** !

29€99 / mois
SANS ENGAGEMENT
SANS ANNULATION

- Abonnement à la Plateforme d'échange NexPlay Pass
- 240 Jeux disponibles pour PlayStation, Switch et Xbox

Bénéficiez de 14 Jours d'essai gratuits en achetant un premier jeu neuf avec NexPlay Pass

Ce site est édité par la société GdN, basée 5 chemin de Daru à ROMANS-SUR-ISERE (26 100).

La société a été créée le 13 novembre 2023.

Son activité est le commerce de gros (commerce interentreprises) d'ordinateurs, d'équipements informatiques périphériques et de logiciels.

Son gérant est Cyril CARRE. (<https://www.societe.com/societe/gdn-450791843.html>)

Les jeux peuvent être achetés avec ou sans l'abonnement litigieux :



Mario vs. Donkey Kong

29€99 Avec ou Sans NexPlay Pass

Sortie en Février 2024

Jeu Neuf sous Blister - Jeu Cartouche
Version française pour Nintendo Switch

Ce qui pose problème, c'est la présentation au moment de passer commande :



Finalisez votre commande

 Super Mario RPG Switch Neuf sous blister - Format Cartouche Pour console Switch	34,99€
À votre domicile Vendredi 22 Mars 2024	
Frais de livraison	5€
Règlement à l'expédition	39,99€

39,99€ Achetez maintenant avec NexPlay Pass*

 - Livraison gratuite sans frais à la Poste

* En achetant votre jeu avec NexPlay Pass, vous bénéficiez d'une adhésion avec essai gratuit de 14 jours à notre plateforme d'échange illimité de jeux vidéo. À la fin de cet essai gratuit, votre NexPlay Pass sera renouvelé tous les mois au tarif de 29,99€. Vous pouvez à tout moment modifier les paramètres ou résilier, sur l'espace client.

[Achetez maintenant avec NexPlay Pass](#)

Conformément à l'article L121-21 et suivants du Code de la Consommation, vous disposez d'un délai de rétractation de quarante jours à compter de la date de réception de votre commande, pour retourner les Produits commandés et/ou pour vous rétracter des contrats de prestation de services, sans avoir à en justifier de motif. Dans le cadre de l'exercice de votre droit de rétractation, les frais de renvoi des Produits sont à votre charge exclusive. Le droit de rétractation ne pourra pas s'appliquer en cas de fournitures d'enregistrements audio ou vidéo ou de logiciels informatiques lorsqu'ils ont été scellés après livraison. [Télécharger le document : Formulaire de Rétractation](#)

Si vous avez

été victime de ce site, nous vous invitons à :

- contacter votre banque pour demander à ce que les sommes indûment prélevées vous soient restituées sur le fondement de l'article L133-24 du Code monétaire et financier
- écrire en LRAR à la société GdN 5 chemin de Daru à ROMANS-SUR-ISERE (26 100) pour demander le remboursement des sommes restantes. Conservez une copie de votre lettre
- signaler le litige sur SignalConso (<https://signal.conso.gouv.fr/fr>)
- nous informer de votre litige par mail à antennes@adcfrance.fr

